

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2/4
La vie
de la
commune

6
La vie
des
associations

5
Nos joies,
nos peines

10
Du nouveau
aux fourneaux

DECEMBRE N° 81 2016



LE MOT DU MAIRE



UNE RENTRÉE DE TOUS LES DANGERS !

Des exercices anti-intrusion à l'école, la fusion des intercommunalités, des missions historiques des communes transférées aux intercommunalités, et cerise sur le gâteau une « invasion » de 350 caravanes à Parisot ! Voilà qui mérite quelques explications.

Les exercices anti-intrusion n'ont pas été créés suite à un danger particulier apparu comme imminent dans toutes les écoles de France. Mais comme nous l'ont expliqué les enseignants, l'objectif est d'apprendre aux enfants à ne pas céder à la panique face aux risques quels qu'ils soient et à intégrer un comportement citoyen, meilleur moyen de limiter le risque s'il vient à se produire. Ce risque, chacun de nous

peut le rencontrer dans sa vie et les bons réflexes permettent d'en limiter les conséquences. Il nous appartient ensuite, à nous responsables des collectivités, de prendre des dispositions pour restreindre les situations à risques, mais c'est aussi à chaque citoyen de savoir se montrer responsable dans son comportement.

Tarn & Dadou aurait pu continuer une vie paisible sans envisager cette fusion et le transfert des compétences qui l'accompagne. Mais autour de nous le monde bouge et l'avenir s'anticipe. En s'agrandissant, la communauté de communes se positionne comme la 3^{ème} agglomération du Tarn et partenaire à part entière de la Région Occitanie. Cette fusion doit nous permettre d'améliorer notre efficacité en bâtissant un partenariat avec les communes sur la base de conventions de gestion. Notre objectif : profiter de l'appui en ingénierie de l'agglomération et conserver l'efficacité de la gestion de proximité. Il nous appartient à tous de faire en sorte que ces objectifs soient atteints.

Un grand passage à Parisot : qu'il me soit permis tout d'abord de remercier tous ceux qui ont donné de leur personne pour que les choses se passent le mieux possible. Merci en particulier aux élus de la communauté de communes et surtout de l'équipe municipale qui ont largement pallié mon absence durant cette période. Des problèmes de santé m'ayant contraint à une absence prolongée, merci à tous d'avoir ainsi honoré cet engagement de dernière minute. Au cours d'un article nous revenons plus en détail sur ce rassemblement.

Ainsi va la vie avec parfois des coups d'accélérateur. Notre rôle de responsable est de préparer l'avenir en faisant les choix les plus éclairés possible et en assumant pleinement les tâches pour lesquelles nous sommes élus.

Que cette année 2017 nous permette de chercher la lumière sans être attirés par les mirages.

Bonne année et bonne santé à tous.

Pascal Néel, maire

PLATEAU TRAVERSANT DE L'ÉCOLE

L'étude d'aménagement du carrefour de l'école a été réalisée par un bureau d'études. Une consultation des entreprises locales de travaux publics a été faite à l'automne, mais le montant des travaux s'est avéré plus important qu'escompté. Il a donc été décidé d'affiner l'aspect technique de cette consultation par un levé topographique permettant aux entreprises de répondre avec plus de précision. Ce levé a été réalisé fin novembre, le maître d'œuvre travaille sur l'estimatif des travaux pour établir le dossier de consultation. L'appel d'offre public sera lancé en janvier pour des travaux au printemps 2017.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SPA



Les communes doivent disposer d'un service de capture et de ramassage des animaux errants ainsi que d'un refuge. À cet effet, une convention est conclue depuis plusieurs années avec la Société Protectrice des Animaux pour la prise en charge des animaux errants en refuge. Ce contrat a été renouvelé pour 2017. Le coût est défini en fonction du nombre d'habitants soit 1,13€/habitant, soit 1 096,10€ pour notre village.

FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL

Lors du conseil municipal du 7 novembre 2016, les élus ont approuvé l'attribution d'un fonds de concours exceptionnel versé par la communauté de communes et d'un montant de 25 000€ pour l'accueil du rassemblement des gens du voyage en septembre 2016. Ce fonds de concours est justifié par le travail et l'investissement humain des agents et des élus de Parisot.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le conseil municipal a engagé une modification du Plan Local d'Urbanisme afin de :

- permettre le projet de lotissement communal sur les bases de l'étude d'aménagement réalisée par le cabinet Opale.
- permettre le développement des constructions et aménagements de loisirs sur la zone au Bosc del Nai (modification du règlement écrit).
- adapter le règlement écrit aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Le projet a été notifié aux personnes publiques associées conformément aux dispositions du code de l'urbanisme. Il sera soumis à l'enquête publique en janvier 2017 pendant une durée d'un mois.

Le dossier sera consultable aux heures d'ouverture de la mairie pendant toute la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition durant les permanences qu'il assurera **les samedis 7 janvier et 4 février 2017 de 9h à 12h30**.

Le projet de modification répond aux exigences règlementaires de la procédure.

Il ne doit pas :

- changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable ;
- réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance.

CONSEIL INTERMUNICIPAL DES JEUNES



CM1 : Tony Not, maire, Léana Marrocana, Robin Maureno, Margaux Vidal.
CM2 : Flavie Tressens, adjointe, Víctor Esposito, Marie Laille, Lou Campan.

Le 10 novembre, l'élection des membres du CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes) a eu lieu à l'école de Peyrole.

Les communes de Parisot et de Peyrole ont décidé de s'associer afin de faire vivre cette instance de représentation des jeunes. Il comprend 8 jeunes, 4 élèves de CM1 et 4 de CM2, résidant soit à Parisot soit à Peyrole.

Les membres du CIJ ont été élus par leurs camarades d'école. Avant les élections, les maîtresses de Peyrole, qui se sont impliquées dans cette démarche ont présenté aux élèves le rôle du CIJ. Ces derniers ont également eu l'occasion de rencontrer Mme Hamelle, maire de Peyrole et M. Néel, maire de Parisot : tous deux ont expliqué aux enfants en quoi consiste leur fonction de maire, ainsi que celle du conseil municipal. Les enfants ont, lors de cette intervention, posé beaucoup de questions et manifesté un grand intérêt pour les élections des membres du CIJ.

Plusieurs d'entre eux se sont portés candidats et, durant les vacances de la Toussaint, ont rédigé une profession de foi qu'ils ont ensuite présentée à leurs camarades.

Et c'est donc le 10 novembre que les maîtresses et des élus de chacune des deux communes ont organisé les élections. Quelques jours plus tard, les 8 membres élus ont désigné leur maire et son adjoint.

Ces jeunes vont se retrouver au cours de l'année, encadrés par des élus de Parisot et de Peyrole. Durant les réunions qui seront organisées, ils pourront élaborer des projets qui seront présentés aux élus. Ils informeront les autres enfants des deux communes des projets envisagés et retenus.

Retrouvez les procès-verbaux des élections, avec le détail des votes du Conseil Intermunicipal des Jeunes, du maire et du premier adjoint ainsi que les chartes associées au fonctionnement du CIJ sur le site internet de la mairie de Parisot.

EXTENSION DU LOTISSEMENT DU SIOURÉ

L'étude d'aménagement du lotissement arrive à son terme. Une réunion avec les riverains a été organisée en décembre afin de les associer à cette démarche. Le permis d'aménager sera déposé en début d'année 2017. Le projet d'aménagement comporte une vingtaine de lots à bâtir et un large espace public qui fait le lien avec le lotissement actuel. Le long de la route de Barrial, l'espace boisé sera conservé et aménagé. Ce projet permettra d'assurer une croissance démographique maîtrisée et le maintien des effectifs scolaires pour les prochaines années. Le projet sera exposé à la mairie et sera mis en ligne sur le site internet dès sa validation par le conseil municipal.

LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINTE SIGOLÈNE CONTINUE



Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un programme pluriannuel sur sollicitation de l'association du patrimoine. La rénovation d'une partie des murs de l'église du XII^e siècle a été effectuée par l'entreprise Terre et Matières de Grazac, spécialisée dans la restauration de bâtiments anciens.

ÉPICERIE, OÙ EN EST-ON ?



LES FAITS

La commune est propriétaire des murs de l'épicerie mais le fonds de commerce est juridiquement un bien séparé des murs et la mairie ne peut donc pas en jouir.

Ce fonds, bien qu'ayant une faible valeur, doit attendre une décision du tribunal de grande instance pour être rétrocédé à un tiers. Pour ce faire, le tribunal doit attendre l'expression de la volonté des « bénéficiaires » de la succession dont une personne mineure, et de ce fait, la nomination d'une personne majeure par le juge des tutelles.

LA POSITION DE LA MAIRIE

Face à la complexité de cette situation, à la lenteur du système judiciaire et devant l'urgence à rouvrir un service à la population, le conseil municipal a proposé de procéder à la cession du fonds de commerce. Le choix se fera sur la personne proposant l'offre la « mieux-disante » (financièrement et qualitativement), nos objectifs étant d'apporter le meilleur service possible à la population et d'en optimiser les chances de réussite. Etant propriété de la succession de M. Perreaut, le produit de cette vente sera déposé à la caisse des dépôts (via la trésorerie) pour ne pas fausser cette succession. Aujourd'hui, trois personnes ont manifesté un intérêt pour cette reprise. Elles vont être contactées pour nous confirmer la nature de leur projet de reprise et son montant ; une annonce sera également faite sur le site internet de la mairie et par voie de presse. Tous ceux que ce projet intéresse pourront prendre contact auprès du secrétariat de mairie afin que la commission municipale chargée de ce projet puisse les rencontrer.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Dans la définition de la laïcité l'État français doit garantir à tous le libre exercice de sa pratique religieuse. C'est ce qui justifie l'obligation faite par le préfet aux communautés de communes ou d'agglomération de mettre à disposition des gens du voyage un terrain de 5 à 6 ha pour leur permettre d'organiser ces rassemblements.

En 2014 Tarn & Dadou avait cette obligation dans le cadre des accords pour le Tarn Nord. Un très grand passage étant prévu et dépassant sa capacité d'accueil, c'est la communauté de communes de CORA qui l'a assumé sur sa zone d'activité de Couffouleux. Il était entendu que Tarn & Dadou rendrait le service à CORA si nécessaire. Ce fut le cas cette année et c'est pourquoi la communauté de communes devait organiser cet accueil.

Des terrains ont été proposés, mais en début d'été le pasteur chargé de l'organisation a refusé le terrain initialement prévu. Il a fallu rapidement trouver une solution. En dernier recours un terrain privé répondant au cahier des charges (réseau d'eau potable et électrique avec des débits

Conformément aux obligations d'accueil, Tarn et Dadou a pris en charge la totalité de la logistique

instantanés suffisants) a été retenu à Parisot.

Conformément aux obligations d'accueil, Tarn et Dadou a pris en charge la totalité de la logistique (déchets ménagers, fosses toutes eaux, transformateur électrique) et les consommables ont été en partie à la charge des gens du voyage.

Restent certaines problématiques soulevées, en particulier l'hygiène, même si les organisateurs ont ramassé beaucoup de « déchets ». Il faut d'ailleurs souligner le respect de leur engagement concernant ce point.

Bien que cette responsabilité intercommunale d'accueil des gens du voyage soit tournante et saisonnière, elle devra dans l'avenir faire évoluer les réglementations pour contraindre de tels rassemblements à respecter les règles d'hygiène communes à tous citoyens. Le bilan de cette saison qui aura vu plusieurs communes accueillir des rassemblements d'été servira cette réflexion. Les élus remercient les Parisotains dont la grande majorité a fait preuve de civisme et de compréhension pendant cette période.



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces petits parisotains !

- **Lucie Vines-Lassale**, née le 18 juin 2016 à Albi, habite 20, rue du Piboul avec ses parents Frédéric Lassale et Aude Vines.
- **Joris Condat** né le 22 août, Peyrolais certes mais petit-fils du maire de Parisot..., troisième enfant de Laetitia et Benoit Condat.
- **Kylian Peiro** est né le 28 septembre 2016 à Albi. Avec ses parents, Matthieu Peiro et Virginie Fabre, il grandit 2, rue du Syrah.
- Bienvenue à **Giulia Gourlain**, née le 15 octobre 2016 à Toulouse. Jessy Gourlain et Marina Belgioino résident 4, chemin de la Mothe.
- Victor Lasserre et Florence Martinez, 18 rue du Garric, ont accueilli la petite sœur de Julia. **Léa Lasserre** est née le 16 octobre 2016 à St Jean.
- **Méline Fournet**, née le 27 octobre 2016 à Lavaur, a rejoint ses parents Emilien Fournet et Laurence Fabre, 6, route du Pastel.

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés :

- **Zohra Mazouz** et **Pascal Leroy** 2654, route de Gaillac, se sont mariés le 27 août 2016.
- **Dolorès Mol-Moran** et **Nicolas Néel** ont échangé leurs consentements le 27 août.
- **Olivier Régnauld** et **Laetitia Cadez-Lombard**, qui habitent 1, rue de la Forge, se sont dit « oui » le 10 septembre 2016.

DÉCÈS

Sincères condoléances aux proches de **Mme Colette Viatgé** décédée à Lavaur le 18 juin 2016.

Mme Anne Patte décédée à Albi le 3 octobre 2016. Nous avons une pensée particulière pour Jacques son mari, conseiller municipal, et ses enfants, à qui nous adressons toute notre amitié dans cette épreuve.

Marie-France Quarcy épouse Jacquemet est décédée à Parisot le 26 novembre 2016. De nombreux collègues et amis étaient présents lors de la cérémonie particulièrement émouvante.

ARRIVÉES AU VILLAGE

Bienvenue à tous ces nouveaux parisotains :

- **Mathieu** et **Élodie Ramond** habitent 12, rue du Piboul avec leur fils César.
- **Sarah Perge** et **Boris Gayraud** résident au 5, impasse du Clos.
- **Pascal Savignard** et sa fille **Léane** ont emménagé 12, rue du Piboul.
- **Benjamin Mandirac** et **Sara Augère** habitent au 1, chemin de la Mothe.
- Bienvenue à **Lucie Le Coze** et **Clarence Mocquet**, ainsi que leur fille Maxine.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016

205 élèves ont fait leur rentrée au sein de notre école de Parisot-Peyrole.

Tarif cantine : 3,30€

Tarif garderie : 51€ par enfant et par trimestre et 42€ par enfant supplémentaire.

RECENSEMENT DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017



Cette démarche permet, tous les cinq ans, de mettre à jour des données essentielles pour notre commune

(nombre d'habitants, statistiques) et d'ajuster au mieux les décisions à prendre.

Deux agents recenseurs (Clément Michel et Estelle Méreau) sont nommés et vont intervenir chacun sur un secteur défini. L'agent se rendra à votre domicile muni de sa carte d'agent recenseur. Vous aurez la possibilité de répondre à l'enquête par internet ou par papier. Rapide et facile, vous pourrez répondre directement en ligne sur une plateforme de l'Insee avec des codes d'accès unique que vous remettra l'agent recenseur.

Il est précisé que le recensement est obligatoire pour tous les parisotains. Les données récoltées sont strictement confidentielles. À l'issue du recensement, la mairie ne transmettra la totalité des formulaires recueillis qu'à l'Insee et n'en conserve pas de copies. La mairie ne recevra qu'un bilan synthétique non nominatif de l'Insee.

LOTISSEMENT DU CLOS DU BOUSQUET

Lors de la séance du 5 décembre 2016, le conseil municipal a approuvé le transfert des espaces collectifs du Clos du Bousquet dans le domaine public communal. Ce transfert a été possible grâce à la réception de l'ensemble des pièces réglementaires et l'accord des riverains concernés. Les réseaux seront dorénavant dans le domaine public.

DÉGROUPEMENT FREE

Le conseil municipal a approuvé la réalisation des travaux nécessaires à l'implantation d'une armoire technique Free, dans la Grand Rue, à côté du poste « Orange ». Ces travaux permettront d'élargir l'offre internet et téléphonie pour les parisotains intéressés.



D'KLIC

Dans notre village, à l'approche « du soir de tous les saints » le samedi 29 octobre, une joyeuse ballade costumée a régalé petits et grands qui se sont lancés à la recherche de gourmandises ou de sorts à jeter !

En ce long week-end de pont, les rues et maisons quasi désertes ont guidé nos convives au Relais Campagnard transformé en auberge ensorcelée. Pour la deuxième année consécutive,

l'association parisotaine D'Klic a renouvelé sa soirée Halloween avec son fameux apéritif dînatoire. Chaque participant est venu déguisé, grimé et affreusement mal accompagné : vilains clowns, momie, sorcières, jeune gothique, chirurgien fou, squelettes, fantômes, vampires et plein de petits monstres... pensez, même une citrouille ensorcelée ! Entre amis et avec ses enfants, une sortie attendue et fort appréciée de tous ! Les aficionados de potimarron ont adoré la

délicieuse soupe dont Sylvain gardera le secret, les apéritives se sont régalés de tartines et autres amuse-bouches escortés de bien peu ragoûtantes boissons. En résumé une super soirée qui vous fait hurler à la lune « vivement la prochaine »!

Vous souhaitez nous aider à organiser la prochaine soirée, n'hésitez pas à contacter Florence. L'association propose aussi quatre créneaux horaires de cours collectifs « méthode Pilates » accessibles en cours d'année (carte de cours) – de véritables bienfaits ! En cette période de Noël, parlez-en à Saint Nicolas ou pour les résolutions de nouvelle année. En 2017 pensez à vous !

CONTACT /

Florence 06 61 43 21 11
 dklic.parisot@gmail.com
 Facebook « dklic parisot »

ASSOCIATION DU PATRIMOINE



Lors des dernières journées du Patrimoine le 18 septembre, un ancien four à pain a été mis en vedette par l'association pour le patrimoine parisotain.

Une randonnée de 45 mn a permis à 25 participants de se rendre depuis le village chez M. Cuenca qui a accueilli gracieusement cette animation chez lui. Il avait mis en chauffe et préparé son vieux four trois jours avant.

Jean-Luc Daydé, le boulanger des Pains de Lissou, a fait revivre bénévolement ces temps anciens où l'on pouvait non seulement cuire les pains dans le four à bois, mais aussi mitonner des plats aux saveurs du terroir. Certains ont même murmuré : « Ce n'est pas du pain c'est du gâteau ». Ce sont 70 convives qui ont participé à cette journée très conviviale avec le partage d'un repas champêtre, agrémenté d'une exposition des fours à pain de Parisot et un historique sur la fabrication des fours à pain à travers les âges. Après s'être

restaurés, petits et grands ont pu exercer leur adresse avec des jeux traditionnels en bois et faire travailler leur mémoire avec un quiz sur l'exposition. La journée s'est terminée avec le souhait de renouveler ce type d'événement participatif afin d'échanger à nouveau de bons moments. Par ailleurs, nous avons impulsé la restauration des murs extérieurs de la chapelle Sainte Sigolène, en mettant en relation la mairie avec une entreprise artisanale. C'est en septembre que cette dernière a entrepris la restauration du mur sud et ses contreforts, l'association ayant pour mission de fournir les pierres et les briques anciennes nécessaires pour redonner à ce mur son aspect d'origine.

CONTACT /

Patrice Le Peillet 05 63 40 30 31

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Parisot/Peyrole compte seulement 16 bénévoles cette année. Néanmoins cette nouvelle équipe motivée et dynamique a décidé de donner le meilleur d'elle-même afin de continuer d'apporter un soutien financier à notre école et de partager des moments de plaisir avec les enfants et leur famille.

Un grand merci à tous les membres sortants.

En septembre 2016, 29 enfants se sont inscrits aux cours de danse modern'jazz, 13 enfants

et 7 adultes aux cours de guitare à Parisot.

En début d'automne, nous avons répondu aux besoins de l'école de Parisot en matière de renouvellement de petit matériel sportif et de jeux pour la cour de récréation,



ainsi que dans l'investissement de nouveaux matériels de gymnastique. Le tout pour un total de 1308 €. D'autres demandes sont en attente et seront honorées en fonction du résultat des actions à venir. Depuis quelques années, nous avons pour habitude d'être en tee-shirt derrière nos fourneaux mais cette année, c'est sous la pluie que le stand de restauration rapide de l'APE du vide-grenier s'est monté dès 5h30 le matin. Constat de la journée : très peu de gâteaux ont été apportés au stand de l'association et une baisse conséquente du bénéfice. Seules rigueur et bonne humeur n'ont pas manqué.

D'autres manifestations se sont déroulées récemment :

- dimanche 4 décembre 2016 1^{ère} bourse aux jouets à la salle des fêtes de Peyrole.
- dimanche 11 décembre 2016 : spectacle et goûter de Noël offert aux enfants et à leur famille, à la salle des fêtes de Peyrole.
- vendredi 16 décembre 2016 : distribution par le Père Noël

des poches de friandises confectionnées et offertes par l'APE à tous les enfants.

Le programme de la fin d'année :

- dimanche 22 janvier 2017 : Loto à la salle des fêtes de Peyrole, à partir de 14h.
- dimanche 19 mars 2017 : défilé du carnaval dans les rues de Parisot.
- date à définir pour le concours de pétanque Enfant/Parent,
- samedi 24 juin 2017 : fêtes des écoles toute la journée à l'école de Peyrole.

Surtout, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous rejoindre, car la mobilisation pour notre association concerne 202 élèves, soit 143 familles et nous ne sommes jamais de trop ! Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

CONTACT /

Thomas Belloubet, président
06 51 10 18 26
Virginie Calvet, secrétaire
06 15 42 83 61
Catherine Ducommun,
trésorière 06 62 66 25 14

COMITÉ DES FÊTES

Le traditionnel vide-grenier de Parisot s'est déroulé comme chaque année le 11 novembre.

Entre deux averses, les nombreux visiteurs ont pu chiner dans les rues du village, entre vendeurs professionnels et amateurs. Ce sont environ 150 emplacements qui ont été réservés cette année, avec quelques-uns qui ont finalement été laissés libres, les exposants ayant eu peur des conditions météorologiques. Merci à tous les bénévoles qui se sont levés très tôt pour faire en sorte que cet événement ait lieu et nous réunisse chaque année dans notre beau village. Bonne année 2017 !



ADMR MONTANS PARISOT

Notre association est heureuse de vous communiquer la liste des bénévoles entérinée par l'assemblée générale du 16 septembre 2016.

Présidente : Nelly Moreau

Vice-Présidente : Laure Coatrieux

Trésorière : Annie Marie-Virginie

Secrétaire : Claudie Defaud

Responsable modulation : Patrick Boy

Responsable familles à Montans : Anne-Marie Azémar

Responsable familles à Loupiac : Claudie Defaud

Responsable familles à Parisot : Annie Marie-Virginie

Responsable familles à Peyrole : Paulette Rieunier



Nos permanences sont ouvertes au public du mardi et vendredi de 8h30 à 12h.

En cas d'urgence vous pouvez composer le 06 31 08 60 30 (Nelly Moreau).

Nos aides à domicile sont Arnaud Nathalie, Baillobay Aurélie, Calmet Martine, Cousin Brigitte, Delpech Françoise, Douay Jennifer, Durand Marie-Françoise, Faure Odile, Laurent Brigitte, Olivier Christine, Pradelles Anne-Marie, Soulet Nathalie, Teissier Marie-José, Terrisse Claudine et Verheyden Godelieve.

Nous profitons de cette fin d'année pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017.



YOGA

Une nouvelle activité à Parisot : Yoga

Depuis la rentrée, l'Association Familles Rurales de Parisot propose des séances de Yoga Vinyasa. Animées par Julia Barnabot, elles ont lieu les lundis de 20h à 21h à la salle des associations.

CONTACT /

Astrid Schmidt-Drexler
06 22 50 67 74



CLUB D'ŒNOLOGIE

Depuis le 13 septembre, date de rentrée du club d'œnologie, on peut entendre le bruit des bouchons qui « sautent », mais surtout les avis et commentaires des participants. Notre œnologue, Florence, continue à nous éclairer et nous fait découvrir des vins surprenants, d'autres inattendus mais toujours intéressants. Nous gardons notre rythme, à savoir une séance par mois le mardi à la salle des associations. N'hésitez pas à nous rejoindre.

CONTACT /

Hervé Nayet 05 63 40 35 27



PARISOT'S ART

L'activité d'art plastique se poursuit avec ses huit participants appliqués et assidus. Outre nos travaux personnels, les huit "artistes" préparent un projet collectif qui sera présenté lors de notre prochaine exposition. Le groupe peut encore s'étoffer de 2 ou 3 participants supplémentaires ; n'hésitez pas à nous rendre visite lors d'une prochaine séance, vous y serez chaleureusement accueillis ! Pour en connaître les dates vous pouvez contacter Adèle ou Catherine. D'autre part, Parisot's Art prépare sa prochaine exposition d'art plastique prévue les 6 et 7 mai 2017.



Appel aux amateurs :
vous habitez
Parisot, vous
avez une attache
familiale ou
amicale dans

la commune, vous peignez,
dessinez, sculptez, photographiez
ou pratiquez d'autres techniques
artistiques : venez exposer vos
œuvres en vous faisant connaître
avant le 1^{er} mars 2017 auprès de
Catherine ou Adèle.

CONTACT /

Adèle Bouleau Blache
05 63 40 45 49
Catherine Le Peillet
05 63 40 30 31



THÉÂTRE

Après avoir joué neuf fois « Je veux voir Mioussov » dans les villages et les petites villes des alentours, la troupe de Parisot (Les Jeux Thèmes Plus) se produira avec la même programmation en 2017. La dernière représentation sera donnée à Parisot.



En parallèle, les comédiens préparent, sous la direction de Catherine Marçais, une comédie dramatique de William Shakespeare et la joueront... quand ils seront prêts !

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2017.

MARCHÉ DE NOËL



Le premier marché de Noël de Parisot s'est déroulé les 26 et 27 novembre derniers dans la salle des fêtes. La vingtaine d'exposants a apprécié l'ambiance et les visiteurs ont pu profiter de la qualité des produits proposés. Et bien sûr, le Père Noël était de la fête !

Nous saluons cette belle initiative de Sylvie Minck (association Crearts) et remercions tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux journées.

PÉTAN CLUB

Cette saison encore, nous étions nombreux à nous retrouver autour du lavoir. Une fréquentation régulière qui a donné lieu à de belles parties qui ont animé les vendredis soirs d'été du village.

C'est la doublette Mickaël Verpraet et Colin Lepeillet qui cette année a remporté le 4^e trophée Jacky Pradelles, sous le soleil et une chaleur écrasante. Félicitations à nos deux boulistes (photo ci-contre). Comme d'habitude le repas grillades a clôturé cette sympathique journée. Le Pétan-Club de Parisot débute sa saison dès le mois de mai jusqu'en octobre. Cette activité ne nécessite pas de licence (seule une participation de 10€ pour l'assurance vous sera demandée). Elle s'adresse à tous, jeunes et plus âgés les vendredis à partir de 21h place du Lavoir.

CONTACT /

Gilles Pairis 06 21 35 15 56

CANTINE : DU NOUVEAU AUX FOURNEAUX !

Depuis cette rentrée, et suite au départ en retraite de Marie-Rose Condat, c'est Stanislas Rubie (« Stan » comme l'appellent les enfants) qui a pris les commandes de la cantine de l'école de Parisot-Peyrole. C'est justement là-bas que nous l'avons rencontré.



Stan et Tessa au travail avant l'arrivée des enfants affamés...



« Avec nos nouveaux partenaires, nous pouvons proposer quelques produits bio, des viandes, des volailles et des légumes locaux. Par exemple, les lentilles et le porc sont 100% parisotains »

Comme tous les jours, ambiance de travail à la cantine. Sourire mais rigueur. Il faut dire qu'il est quasiment midi et que les enfants de l'école, plus de 200 entre les deux communes, n'attendent pas. À cette heure-là, seuls Stan et Tessa sont là pour les préparatifs, le reste de l'équipe arrive au moment du service (sept personnes au total).

Après un CAP de cuisinier et diverses expériences sur les marchés et dans plusieurs restaurants, Stan travaille maintenant pour nos enfants.

Les repas sont préparés à la cantine de Parisot puis livrés à l'école de Peyrole dans le respect des normes. « L'équipe met un point d'honneur au respect des règles d'hygiène », précise Stan. « Les agents suivent d'ailleurs régulièrement des formations ».

Tous les jours, tout est minuté.

Stan arrive à 8h tous les matins. Et pas question de perdre du temps : préparatifs pour le repas du midi, élaboration des menus, commande et réception des matières premières, lavage des fruits et légumes, cuisson, etc. La volonté des équipes municipales de Parisot-Peyrole est de proposer des repas de qualité aux enfants. Stan travaille donc beaucoup de produits frais « qui demandent plus de temps de préparation mais qui sont tellement meilleurs ». Et les enfants le

prouvent, puisqu'il n'y a que très peu de gaspillage : « Alors que la moyenne des restes dans les écoles est en général de 70g par enfant et par jour, chez nous c'est à peine un saladier pour l'ensemble de l'école. On s'est adapté à l'appétit des enfants, même si c'est vrai qu'ils sont plus affamés à Peyrole qu'à Parisot ! ». Et Stan précise : « Ici, on goûte tout. Même en petite quantité ».

Les élus, conscients de l'évolution de l'offre de produits frais, ont sollicité de nouveaux fournisseurs pour développer la consommation de produits locaux à la cantine. En effet, ces dernières années, des producteurs se sont organisés pour améliorer l'offre ce qui permet de grouper les commandes et les livraisons. De plus, des ateliers de transformation se sont développés (porc et volailles), parfois même à la ferme (produits laitiers) ; une légumerie propose des pommes de terre fraîches pelées et découpées, et développe son offre avec d'autres légumes.

Impliqué dans la démarche, Stan a su s'adapter et mettre en place des nouvelles méthodes de travail : « Avec nos nouveaux partenaires tels que "Produits sur son 31", nous pouvons proposer quelques produits bio, des viandes, des volailles et des légumes locaux. Par exemple, les lentilles et le porc sont 100% parisotains ». De plus,

COMBIEN COÛTE UN REPAS

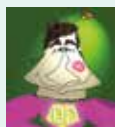
Le prix du repas est de 3,30 € par enfant. La facturation est établie tous les mois et envoyée directement à votre domicile. Pour éviter les relances coûteuses et vous simplifier la vie, optez pour le prélèvement automatique (voir en mairie) !

Stan se refuse à servir des tomates en hiver : ici on respecte la saisonnalité des produits !

Les menus sont prévus pour le mois, ce qui permet de les mettre en ligne sur le site internet de la mairie. Cependant, il arrive que le menu servi ne corresponde pas tout à fait au menu annoncé. Cela s'explique par le fait que Stan travaille avec des produits frais et a donc très peu de stock. « Si un fournisseur a un retard sur une livraison, j'improvise sur le moment. Aujourd'hui il était annoncé purée de pommes de terre au menu. Les pommes de terre n'ayant pas été livrées, à la place ce sera des pâtes ».

Stan participe également aux nouvelles activités périscolaires (NAP) avec pour idée de mettre en place des ateliers sur la découverte des saveurs.

Un grand merci à notre nouveau cantinier qui nourrit les enfants de l'école avec cette volonté de proposer une restauration de qualité.



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE, SIMPLIFIEZ-VOUS LE TRI !

Tous les flaconnages en plastique : bouteilles, flacons et bidons en plastique sont à déposer dans le bac jaune, avec leur bouchon. Sales ou propres, cabossés ou non, ils seront recyclés.

Tous les emballages métalliques : les boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes peuvent être recyclés à l'infini. Il suffit de les trier, même s'il reste des salissures ou un peu de liquide.

Toutes les briques alimentaires : grands et petits, ces emballages se recyclent. Il suffit de bien les vider.

Tous les cartons : bruns ou colorés, il faut les trier, même les cartons de pizza ou ceux de la restauration rapide.

Tous les papiers : sans exception, de l'enveloppe au papier cadeau, en passant par la publicité ou l'annuaire.

Tous les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont à déposer dans les colonnes pour le verre, pensez au flacon de parfum, au petit pot de bébé, etc. Seuls, 4 emballages en verre sur 5 sont triés et recyclés !

Les déchets résiduels sont à déposer en sacs dans les bacs à couvercle vert. Pour faciliter votre geste de tri, les consignes sont devenues plus simples et claires.

De plus en plus d'emballages portent d'ailleurs une mention sur leur recyclabilité.

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à contacter Tarn et Dadou au 0800 007 236 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h.



NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE DE PARISOT

Ouverture au public :
lundi, mardi, vendredi,
samedi de 9h à 12h30

Depuis le 1^{er} octobre, les horaires d'ouverture de la mairie de Parisot ont été modifiés. Lors des absences de la secrétaire de mairie, ce sont les élus qui assurent une permanence.

Toute demande peut également être déposée directement dans la boîte aux lettres de la mairie ou adressée par mail www.parisot-tarn.fr rubrique « contact ».

OFFICE DE TOURISME



Faites le plein d'idées grâce à votre Office de Tourisme !
À la recherche d'animations et activités proches de chez vous ?
Tous les mois, l'Office de Tourisme peut vous envoyer gratuitement par mail le calendrier des animations .
N'hésitez pas à nous contacter au 0805 400 825 (appel gratuit), par courriel : info@tourisme-vignoble-bastides.com ou directement dans l'un de nos bureaux d'accueil. À très vite !

CONTACT / 0805 400 825

Office de Tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac
Abbaye Saint Michel 81600 Gaillac

PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

Les rencontres ci-dessous se font sur inscription au 05 63 57 98 35 ou par mail : parisot@media.ted.fr. Plus d'information sur la programmation : www.ted.fr

Animations adultes

Focus sur la dystopie

Du 1^{er} février au 1^{er} mars

Récit de fiction se basant sur notre monde mais où la société a pris un chemin occasionnant des changements majeurs et étonnants et donnant ainsi au narrateur la possibilité de nous offrir un avertissement ou un conseil sur notre futur.

Les mystères de Venise

Samedi 11 mars 20h - Salle des fêtes

Venise est une ville où tout semble possible. Les légendes urbaines y croisent avec naturelles intrigues politiques et crimes sanglants. *Les Mystères de Venise* offrent une promenade troublante, inquiétante, le long des canaux et des palais de la Sérénissime.

Spectacle écrit et conté par Claudio Le Vagabond.

Geocaching à Parisot : top départ !

Samedi 15 avril, 14h

Chasse aux trésors organisée à Parisot afin de découvrir ou redécouvrir grâce à de petites caches les lieux symboliques et historiques du village. Chaque géo-chercheur devra s'équiper d'un smartphone.

La permaculture sur bottes de paille

Samedi 6 mai, 14h30

Cette technique d'origine anglo-saxonne a pour but de permettre à quiconque de produire plantes et légumes en offrant un support de plantation indépendant du sol.

Atelier animé par Alain.

Apéro «Close-Up»

Vendredi 12 mai, 18h30

Venez partager un moment original en famille tout en participant à des expériences inoubliables.

Spectacle animé par Franck Laroza, magicienne et mentaliste.

Animations jeunesse

A toi de jouer !

Les mercredi 11 Janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai, 14 juin, 14h30

Un mercredi par mois, participe aux jeux originaux et inédits proposés par ta médiathèque.



L'âge de glace : les lois de l'Univers

Mercredi 1^{er} février, 14h30

à partir de 6 ans

En préambule au mois consacré à la dystopie, venez découvrir ou redécouvrir un film d'animation sur grand écran.

Chimères

Samedi 25 février, 14h

à partir de 8 ans

Changement climatique, guerres nucléaires, mutations génétiques... mais à quoi ressemblera l'homme de demain ? En revisitant la mythologie antique, imaginez, en atelier, le portrait de l'Homme du futur.

Atelier animé par Béatrice Dupuy Salle dans le cadre du mois consacré à la Dystopie.

Crée ton clip

Mercredi 19 avril, 14h30

à partir de 9 ans

Deviens la nouvelle star de snapchat en créant au moyen d'une tablette numérique ton propre clip.

Fabriquer toute une famille de hérissons en livres de poche

Samedi 20 mai, 14h30

à partir de 7 ans

Une idée ludique et écolo pour ne plus jeter ses vieux livres et les transformer en objets de déco.

Animations petite enfance

Bébés Circus

Mercredi 22 février, 16h

6 mois/3 ans

Venez partager un moment de détente et de découverte en écoutant des lectures, des comptines et des chansons autour du thème du cirque.

Au bain Zoé

Samedi 11 mars, 10h30

salle des fêtes - 6 mois/6 ans

La saga continue... Zoé a enfilé sa bouée et son masque, prête à vous élabousser de magie, de rire et de tendresse ! Un plouf magique écrit et mis en scène par Stéphanie Muollo de la compagnie Fabulouse.

Kestumdis

Samedi 20 mai, 10h30 et 11h30

salle des fêtes - 6 mois/2 ans

Deux ateliers pour découvrir la langue des signes destiné aux bébés : lectures, comptines et petits jeux.

À table Zoé

Samedi 17 juin, 10h30

salle des fêtes - 6 mois/6 ans

Une petite fille qui ne veut pas manger ses légumes, un petit chapardeur, un champignon magique, des carottes malicieuses, un torchon surprise et une table très capricieuse.

Voici les ingrédients qui composent le nouveau spectacle écrit par Stéphanie Muollo de la compagnie Fabulouse. Sur inscription.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE DE PARISOT / PEYROLE

3 rue de l'École 81310 Parisot

05 63 57 98 35

mail : parisot@media.ted.fr

http://media.ted.fr